



250 collègues représentant leurs écoles à l'assemblée départementale intersyndicale unitaire du 24 janvier, avec le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action et SUD Education, décident, à l'unanimité, d'appeler à la grève le 9 février avec manifestation au ministère et à l'IA.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des mesures d'une brutalité et d'une gravité sans précédent qui sont contenues dans le projet de carte scolaire DASEN-Ministre pour les écoles de notre département, **les 250 participants ont approuvé la décision des organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU et CGT de refuser de participer au CTsD du 1^{er} février. Ce refus de siéger est motivé par l'exigence du retrait du projet de carte scolaire DASEN-Ministre et de l'ensemble de ces aspects :**

- 180 fermetures de classes, dont 102 en maternelle qui subit une saignée sans précédent, alors que la dotation du département est de 176 postes.
- Suppression de la totalité des postes PDMQDC.
- Remise en cause du cadre départemental des décharges de direction pour tous les directeurs en zone banale (et la remise en cause de la comptabilisation des postes de regroupement d'adaptation dans le calcul de toutes les décharges REP REP+ et banale)
- Fusion des postes ZIL et BD et leur transformation en postes de remplaçants devant intervenir sur un large zone d'1/5^{ème} du département avec une gestion exclusivement par la DSDEN.
- Projet de suppression des groupes de travail de la phase d'ajustement du mouvement et de la possibilité pour les élus du personnel d'exercer un véritable contrôle.

Plusieurs collègues l'ont souligné : **c'est l'ensemble des acquis obtenus depuis des décennies par la mobilisation des enseignants du département et leurs organisations syndicales qui sont aujourd'hui menacées.** Ce sont toutes les garanties répondant aux réalités particulières de notre département urbain et populaire qui seraient liquidées.

Face à un tel projet de carte scolaire, un seul vote : « NON ».

La DASEN doit retirer son projet !

De plus des collègues ont apporté des témoignages poignants sur des situations inadmissibles où les responsables de l'Education Nationale du département sont dans l'**incapacité d'appliquer les notifications de la MDPH** faute d'AVS ou de places en classe, structure ou établissement spécialisés, et refusent de prendre en compte la plupart des situations particulières, aboutissant à "**l'explosion**" de nombreuses écoles.

Les participants ont décidé de poursuivre la mobilisation pour obtenir le retour à 4 jours pour tous dans le 94 en particulier en s'adressant à la DASEN dès la CAPD du 25 janvier, pour qu'elle demande aux maires de Vincennes et Maisons-Alfort de renoncer à placer les écoles de leur commune dans une situation d'exception.

Les participants ont voté à l'unanimité la décision d'appeler à la grève le 9 février pour le retrait du projet de carte scolaire DASEN-Ministre et de manifester ce jour au Ministère de l'Education nationale ainsi qu'à la DSDEN au moment où se tiendra le CTsD de repli.

L'assemblée départementale avec les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT et SUD appellent toutes et tous à établir les revendications précises dans chaque école.

Elle appelle les collègues à **informer les parents des conséquences concrètes pour leurs enfants de cette carte scolaire : "Aidez-nous à sauver l'école de vos enfants !"**

Elle appelle à organiser la grève totale le 9 et à fermer les écoles

Une nouvelle assemblée départementale intersyndicale rassemblant les représentants de chaque école se tiendra le 9 février en fin d'après-midi, elle fera le point sur la situation et prendra les décisions en conséquence.

Dernière minute : en fin d'après-midi, la direction académique annonçait dans un mail « une clause de sauvegarde d'un an » pour les directeurs d'écoles en zone banale de 12 et 13 classes qui conserveraient (en 2018-2019) leur décharge complète. Le même document confirme que cette clause disparaîtrait l'année suivante. Cette annonce confirme totalement la volonté de remettre en cause le cadre départemental des décharges dans le département. Dans le même mail, nous constatons que le maintien des « taux de décharge départementaux en éducation prioritaire » n'est garanti que pour un an...

L'ensemble du cadre départemental des décharge doit être maintenu !

Le projet de carte scolaire doit être retiré !

Avec cette annonce la DASEN tente de désamorcer la mobilisation dans l'unité qui a été engagé aujourd'hui. Plus que jamais tous en grève le 9 février ! Fermons nos écoles !

Créteil le 24 janvier 2018